

L'an deux mille vingt et un, le vingt juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme MOULIN Catherine, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de la convocation : 16 juillet 2021



Présents : Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE, Catherine MOULIN, Régis MOREL, Françoise ROMANET,

Absents : Victoire BEAUJOU, Pierre HOEZELLE, Leigh FAULKNER, Mathilde HOUZE, Maxime LE HUNG, Noémie SERRU,

Pouvoirs : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à M Régis MOREL

M Pierre HOEZELLE donne pouvoir à Francis HOEZELLE,

Mme Noémie SERRU donne pouvoir à Mme Catherine MOULIN

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : M Francis HOEZELLE

DCM 2021/ 45 : décisions modificatives Budget Ecoquartier

Suite à une erreur lors de la réunion de travail avec M Feringan, la maquette budgétaire communiquée par ce dernier était erronée. Il est donc proposé au Conseil de délibérer sur le budget ainsi corrigé :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
71355	annulation stock initial	36 499,11	7015	ventes	36 499,11
71355	constatation de recettes	36 499,11	758	produits divers	0,40
			Chapitre 72	intégration de	36 499,11
	résultat antérieurs reportés	0,40			
	total	72 998,62		total	72 998,79

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT			
3555	stock final	36 499,11	3555	annulation s	36 499,11
1687	remboursement commune	59 316,94	3555	sortie de sto	36 499,11
				résultat antérieurs report	22 817,83
	total	95 816,05		total	95 816,05

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance de la maquette concernant le budget de l'écoquartier, mise à jour pour 2021, à l'unanimité, valide le budget écoquartier proposé ci-dessus.

À Faux la Montagne, le 26 juillet 2021,

La Maire,

C. MOULIN,

